YERRES

Publication le 19/11/2026

Relations publiques
N° tél. : 01.69.49.76.15
N/Réf. : NDA/YL/EB

DECISION N° 2026/307

OBJET : Contrat d'engagement pour la prestation déambulatoire du marché de noël conclu avec l'association CD'EVENT.

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2026/03/007 du Conseil municipal de la Commune de Yerres en date du 22 mars 2026 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que la Commune organise un marché de noël du mercredi 9 au dimanche 27 décembre 2026.

CONSIDERANT que les prestations proposées par l'association « CD'EVENT » correspondent aux intérêts de la Commune,

D E C I D E

DE SIGNER le contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle, conclu avec l'association « CD'EVENT », sise 25 rue Jean Jaurès 91330, YERRES représentée par Madame Charlien DARCHE.

DIT que les prestations s'élèvent à 2680 € TTC.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune,

Fait à Yerres,
Le Maire,
Signé électroniquement par
Nicolas DUPONT-AIGNAN

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 19 novembre 2026
Nicolas DUPONT-AIGNAN

Reçu en préfecture
le 19/11/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20261119-lmc112468H1-AR